

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2025

Séance **extraordinaire** du conseil sous la présidence de monsieur Robert Asselin, maire, tenue le lundi 15 décembre 2025 à 19 h 30, au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Sont présent à cette séance:

Monsieur Allan Stanley, conseiller au siège no 1  
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2  
Monsieur Daniel Aston, conseiller au siège no 3  
Monsieur Olivier Fournier, conseiller au siège no 4  
Madame Tammy Lloyd, conseillère au siège no 6

Est absent:

Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5

Assiste également à la séance madame France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière.

### 1 Avis de convocation

En référence à l'article 153 du Code municipal, le maire confirme que l'avis de convocation et l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire ont été signifiés à chaque membre du conseil dans les délais légaux et que cette séance est régulièrement tenue selon la loi.

### 2 Adoption de l'ordre du jour

- 1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation;
- 2 Ouverture de la séance;
- 3 Autorisation d'ouverture de comptes Desjardins;
- 4 Autorisation d'émission de financement temporaire avec Desjardins;
- 5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-083 Traitement des élus;
- 6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-085 Taxation 2026;
- 7 Fin de la séance.

2025-12-188

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau;  
appuyé par le conseiller Allan Stanley;  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2025.

### ADOPTÉE

### 3 Autorisation d'ouverture de comptes Desjardins

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Newport juge nécessaire d'ouvrir un compte bancaire à la **Caisse Desjardins des Haut-St-François** afin de faciliter la gestion financière de la Municipalité ;

**ATTENDU QUE** le Conseil municipal souhaite autoriser la directrice générale à effectuer toutes les démarches requises à cette fin ;

2025-12-189

**EN CONSÉQUENCE,**  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Tammy Lloyd;  
APPUYÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
ET RÉSOLU :

1. D'autoriser la **directrice générale** de la Municipalité de Newport à procéder à l'ouverture d'un comptes bancaires à la **Caisse Desjardins des Haut-St-François**, au nom de la Municipalité;
2. D'autoriser France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière et Robert Asselin, maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous

les documents requis par l'institution financière afin de donner effet à la présente résolution ;

3. Que la présente résolution demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit modifiée ou abrogée par résolution du Conseil.

#### **ADOPTÉE**

#### **4 Autorisation d'émission de financement temporaire avec Desjardins**

ATTENDU QUE la Municipalité de Newport a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour la réalisation de travaux admissibles ;

ATTENDU QUE le versement de cette subvention sera effectué ultérieurement et que la Municipalité doit disposer de liquidités suffisantes afin d'assurer le paiement des dépenses liées aux travaux ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de contracter un emprunt temporaire auprès de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François dans l'attente du versement de ladite subvention ;

2025-12-190

#### **EN CONSÉQUENCE,**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Allan Stanley,  
APPUYÉ PAR la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
ET RÉSOLU :

1. D'autoriser la Municipalité de Newport à contracter un **emprunt temporaire** auprès de la **Caisse Desjardins du Haut-Saint-François** pour un montant maximal de **six cent vingt-cinq mille huit cent soixante-quatre dollars (625 864 \$)** ;
2. Que les conditions de cet emprunt (taux d'intérêt, durée, modalités de remboursement) soient celles convenues avec l'institution financière ;
3. D'autoriser France Dumont, directrice générale, greffière-trésorière et Robert Asselin, maire à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents requis par la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François afin de donner plein effet à la présente résolution ;
4. Que les sommes empruntées soient utilisées conformément aux besoins financiers de la Municipalité.
5. Que le remboursement de l'emprunt temporaire soit effectué dès la réception des sommes provenant de la subvention du PAVL.

#### **ADOPTÉE**

#### **5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-083 Traitement des élus**

Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-083 - Traitement des élus;
- dépose le projet du règlement numéro 2026-083 - Traitement des élus.

#### **6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2026-085 Taxation 2026;**

Monsieur Olivier Fournier, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2026-085 - Taxation 2026;
- dépose le projet du règlement numéro 2026-085 - Taxation 2026;

#### **7 Fin de la séance**

2025-12-191

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau,  
**il est résolu à l'unanimité des membres présents**

Que la séance soit levée à **19 h 34.**

**ADOPTÉE**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

---

Robert Asselin  
Maire

---

France Dumont  
Directrice générale  
Greffière-trésorière